

Paus de 8,5 millions d'euros pour transformer l'EHPAD Léonce-Bajart

Dix-huit mois de travaux d'extension et de transformations sont prévus à l'EHPAD Léonce-Bajart de Caudry. Le conseil départemental s'est engagé à financer ce chantier à hauteur d'un million d'euros.

CAUDRY. Vendredi, Frédérique Secls, vice-présidente du conseil départemental, chargée de l'autonomie des seniors, a visité l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Léonce-Bajart en compagnie des conseillers départementaux du canton, Anne-Sophie Helesoux et Frédéric Bricout. Laetitia Millville, directrice déléguée, et Brigitte Bernard, médecin coordonnateur, ont présenté la structure actuelle, composée de 147 lits, et le projet de réhabilitation de l'établissement.

DES CHAMBRES PLUS PETITES

L'EHPAD Léonce-Bajart est un établissement public rattaché à l'hôpital du Quésnoy Composé de deux bâtiments, l'un datant de 1980 et l'autre des années 2000. Il dispose de 12 places d'accueil de jour Alzheimer et 14 places au pôle d'accueil de soins adaptés (PASA). Si la structure a su traverser les années grâce à un entretien régulier, elle doit néanmoins adapter l'offre aux besoins de la population.

« Ces unités de vie plus fonctionnelles permettront de prendre en charge des résidents présentant des troubles cognitifs importants. »

Car l'ancien bâtiment est composé pour l'essentiel de chambres doubles, ce qui ne correspond plus aux attentes des résidents. D'où l'extension et la transformation prévues de l'ancien bâtiment pour améliorer les prestations hôtelières en



créent des cellules plus petites, des chambres simples, équipées de douches. L'objectif aussi de remettre aux normes les installations électriques et sanitaires. « Ces unités de vie plus fonctionnelles permettront de prendre en charge des résidents présentant des troubles cognitifs importants », a précisé la directrice. Cette restructuration répond

donc à deux objectifs. Le premier est d'ordre architectural et le second répond à un besoin d'humanisation pour améliorer encore l'accueil des résidents.

FIN DES TRAVAUX PRÉVUE EN 2026

Le planning prévisionnel est déjà établi. Le permis de construire sera donné fin

2022 ou début 2023. Dix-huit mois de travaux sont prévus pour la restructuration proprement dite de l'ancien bâtiment, et dix-huit mois supplémentaires pour la création de cellules plus petites et plus fonctionnelles avec douches et l'articulation entre les divers bâtiments. La fin des travaux est prévue en 2026.

UNE ÉVOLUTION ET UNE HISTOIRE

C'est en 1894 que le conseil municipal décida d'acheter un terrain rue d'Albaie afin d'y établir « un hospice pour vieillards », comme il était nommé à l'époque. Les travaux commencèrent en 1895 et leur réception eut lieu en 1898. Après la fermeture de cet établissement, la municipalité lance, en 1982, le projet de construction d'une nouvelle maison de retraite située non loin de l'ancien « hospice ». Celle-ci fut inaugurée en 1986 et prit le nom de Léonce Bajart (1888-1983), un Caudrésien aux multiples talents qui avait, entre autres, été administrateur de l'ancien hospice pendant quarante-deux ans. Et aujourd'hui, on parle donc de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Léonce-Bajart. Malgré son succès, la structure s'est agrandie dans les années 2000. Une nouvelle aile fut alors construite. Sa mise en service connaît un nouvel essor à cette structure souvent citée en exemple.

L'EHPAD Léonce-Bajart offre une capacité de 147 lit, une bonne partie est occupée.

Le budget prévisionnel est de l'ordre de 8 512 970 € HT et les frais d'études s'élèvent à 1 170 000 € HT. La subvention du Département s'élève à un million d'euros. « Le projet a déjà avancé mais il est prêt à être lancé, on en peut dire s'en réjouir », ont conclu les différents intervenants.

JEAN-NOËL DUMONT (CLP)